

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202509-084

Du 2 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Ribes, sous la présidence de Monsieur DEYDIER BASTIDE Jean-Marc, pour le Président décédé le 1^{er} vice-président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, CHASTAGNIER Geneviève, PLANET Olivier, ROUSTANG Yves, AUZAS Vincent, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, BOISSIN Eric, MOZZATTI Albert, GALLET Françoise, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, ROMEDENNE Séverine, BALAZUC Christian, AUDIBERT François, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, PRANDI Patrice, CHENOT Lorraine, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de LACOUR Gladie), PRANDI Patrice (pouvoir de BELVA Nathalie).

Ont participé : ALLANO Marie Claude

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 39

Pouvoir : 2

Date de la convocation 25 août 2025

A été élu secrétaire : DUCROS Loïc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

La doyenne d'âge Lorraine CHENOT, Présidente de l'assemblée, après avoir donné lecture des articles L 5211-2 et 2122-7 et suivants du CGCT, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président.

Se sont portés candidats :

- BERRES Thierry
- GONTIER Philippe

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	0
○ Nombre de suffrages exprimés :	41
○ Majorité absolue :	21

Ont obtenu :

- | | |
|--------------------|---------|
| ○ BERRES Thierry | 20 voix |
| ○ GONTIER Philippe | 21 voix |

Monsieur **GONTIER Philippe**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivi des signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Philippe GONTIER

Président

Loïc DUCROS

Secrétaire de séance

